

# GUIDE du compostage partagé

Dans mon quartier,  
on est prêt  
à faire le grand **seau...**



## On composte collectif !!

**Avec le déploiement de sites d'apport volontaire permettant le tri à la source des déchets alimentaires, la Ville du Puy-en-Velay, avec l'appui de la Communauté d'agglomération, s'engage dans une action forte afin de faciliter le geste du tri de ses habitants.**

## Le compostage partagé, c'est quoi ?

C'est un **site équipé, installé sur le domaine public et ouvert au plus grand nombre**, qui offre la possibilité aux habitants ne disposant pas d'un jardin de pratiquer le compostage... à plusieurs, entre habitants d'un même quartier !

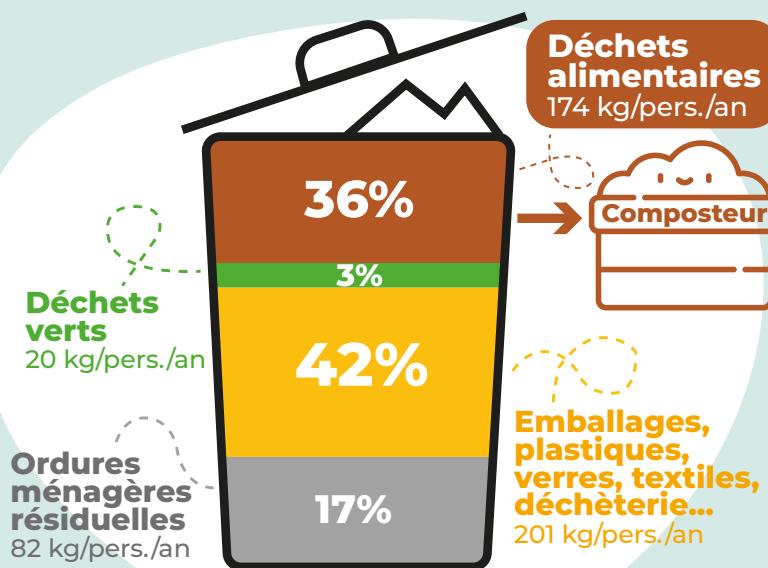


## Pourquoi composter ?

- **Un réflexe simple pour alléger le volume de votre poubelle !**

1/3 de notre poubelle est constitué de déchets organiques

- **Une démarche éco-responsable qui permet de réduire son empreinte écologique :** moins de déchets à transporter et à traiter = moins de gaz à effet de serre et réduction des coûts de gestion des déchets.



- **Un capital convivialité tout naturel :** partager un intérêt commun permet de créer des liens avec vos voisins et facilite le développement d'une vie de quartier responsable.



- **Un juste retour à la terre :** en valorisant mes déchets organiques, j'enrichis la terre avec ce qu'elle a produit.
- **Une manière de vous impliquer** comme acteur de la qualité de vie au Puy-en-Velay.

# Un référent par site

Véritable relais de terrain, le référent est une personne du service des espaces verts de la Ville, qui a été formée aux fondamentaux du compostage.

Il veille au bon fonctionnement du site de compostage partagé :

- S'assure que les consignes sont bien suivies,
- Veille à ce que le bac de matière sèche soit toujours garni,
- Transfère les matières d'un bac à l'autre,
- Fait remonter les éventuels problèmes et apporte conseils aux utilisateurs du site.

## QUE FAIT-ON DU COMPOST MUR®

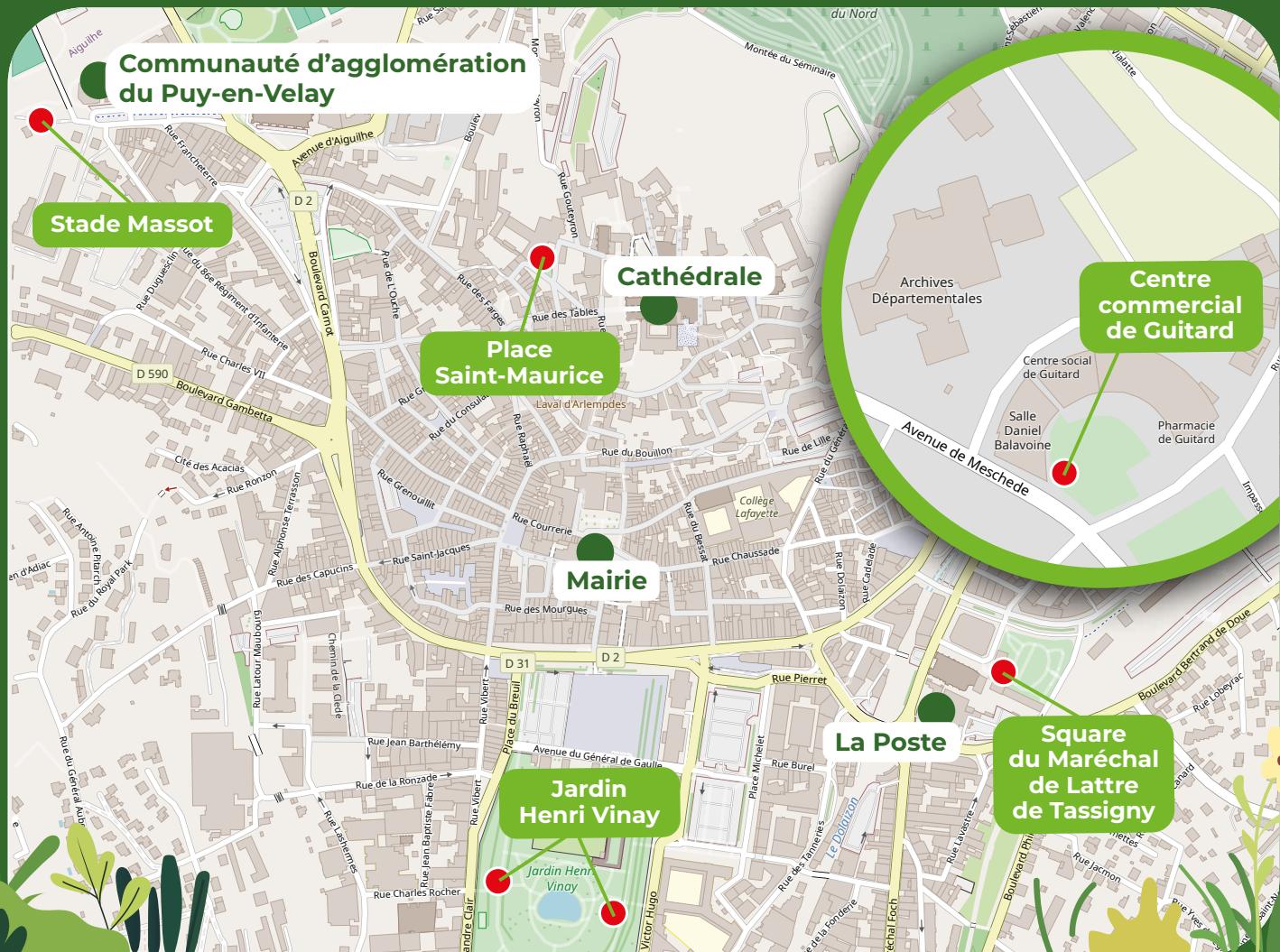
Le compost produit collectivement pourra être mis à disposition des habitants ayant participé aux dépôts et sera également largement utilisé pour la fertilisation des espaces verts de la ville.



**Vous pouvez  
récupérer  
un bio-seau  
auprès du CTD  
04 71 04 37 30**



## Sites de compostage partagé en ville



# Le principe du compostage collectif

Un site de compostage partagé est équipé de 3 bacs, chacun ayant une fonction bien spécifique :

① **Le bac collecteur** pour déposer ses biodéchets.

**1**

**Ici, je dépose mes déchets compostables j'étale & je recouvre**

**Sont exclus :**

Acceptés	Exclus
Épluchures de fruits et légumes	Sacs en plastique (même biodégradables)
Restes de repas (en petite quantité)	Litière
Produits non consommés périmés (à fragmenter)	Pain
Coquilles d'œufs écrasées	Capsules de café (même compostables)
Marc à café (avec le filtre)	Viande et poisson
Fleurs fanées (à découper)	Vaisselle compostable
Sachets de thé sans étiquette	Sable, gravats, cailloux...
Dosettes café en papier	Mégots de cigarette
Mouchoirs en papier et essuie-tout blanc sans écriture/dessin	Déchets verts (pelouse, branches, tailles de haies, herbes vivaces, feuilles mortes...)
	Coquilles (huîtres, moules, coquillages...)

## 2 règles d'or pour réussir :

- **Un bon équilibre des matières :**  
à chaque apport de déchets humides, recouvrir du même volume de matière sèche.
- **Aérer le compost :**  
un coup de griffoir pour bien mélanger ses apports dans le composteur... et le tour est joué.



# Le compostage partagé... un mode de valorisation de ses déchets pratique, convivial et facile à mettre en œuvre !

2 Le bac de matière sèche, réserve de broyat végétal.

3 Le bac de maturation, dans lequel se constitue lentement le compost.

2



Ici,  
pas de dépôt !

J'ACCOMPAGNE LE PROCESSUS DE DÉCOMPOSITION EN AJOUTANT DE LA MATIÈRE SÈCHE AU BAC 1

1 volume de déchet déposé (bac 1)

=

1 volume de broyat à rajouter par dessus

3



Ici,  
pas de dépôt !

JE PATIENTE...  
LE COMPOST EST EN COURS DE MATURATION !

Je respecte le processus naturel de décomposition et le travail des micro-organismes (bactéries, champignons...), des lombriciens et des insectes... qui sont en train de transformer lentement mes déchets... **en compost !**

Un réflexe essentiel pour garantir une bonne décomposition des matières organiques, sans odeurs. Le compost ainsi obtenu sera plus homogène et plus fin.

Le broyat de bois mis à disposition dans les bacs de matière sèche est quant à lui récupéré par le CTD, qui s'approvisionne auprès de Service Route du Département et du services Espaces Verts de la Ville.

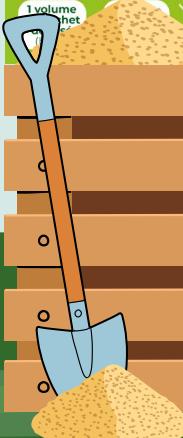
**Ne pas intervenir sur le bac de maturation, c'est l'affaire du référent de site et du maître-composteur.**

2



Ici,  
pas de dépôt !

J'ACCOMPAGNE LE PROCESSUS DE DÉCOMPOSITION EN AJOUTANT DE LA MATIÈRE SÈCHE AU BAC 1



3



Ici,  
pas de dépôt !

JE PATIENTE...  
LE COMPOST EST EN COURS DE MATURATION !

Je respecte le processus naturel de décomposition et le travail des micro-organismes (bactéries, champignons...), des lombriciens et des insectes...



Au Puy-en-Velay,  
on n'est pas en reste  
avec les déchets !

On se met tous  
au compost !



Contactez  
le référent  
de votre site  
de compostage



**Vous avez des questions ?  
Des suggestions ?**

04 71 04 37 30

[servicedechets@lepuyenvelay.fr](mailto:servicedechets@lepuyenvelay.fr)

